

Compte-rendu de réunion

Commission Permanente des Sports

Mercredi 21 juin 2023 de 18h00 à 19h45

Lieu : Visioconférence

Envisioconférence : Éric RAYNAUD (ASCE75 PAP/DTBS), Laurent FRANC (ASCE52), Véronique MOUFLE (ASCE14), Aurélie HUET (ASCE74), Peggy OTTELOHÉ (ASCEET59), Patrick Le Crom (Fnasce).

Excusés : Sébastien LAGACHE (ASCE44 Cerema), Stéphane VAZEILLES (ASCE56), Jean-Marc VINSONNEAU (ASCE31).

☆☆☆☆☆

En préambule É. Raynaud regrette les difficultés de la commission à trouver des dates pour se réunir en présentiel.

Il regrette aussi le fait qu'il n'y ait pas eu de représentant de la CPS à l'enduro carpes organisé par l'ASCE 57 suite à la défection de S. Vazeilles et l'indisponibilité des autres représentants CPS.

Le point 1 et le point 2 seront à l'ordre du jour de la commission de juillet.

- **Point 1** - Approbation du compte-rendu de réunion CPS de mars 2023.
- **Point 2** - Dates et lieux des réunions CPS 2023.

Point 6

Candidatures CPS.

S. Vazeilles, O. Blanchet et L. Franc n'ont pas renouvelé leurs candidatures. La CPS sera composée de 6 membres plus le chargé de dossier sport pour l'exercice 2023-2024.

Point 3

- **Séjour randonnée des actifs libérés - URASCE - Languedoc-Roussillon du 16 au 23 septembre.** → Dossier d'organisation + budget → Suivi du dossier → P. Le Crom.

P. Le Crom informe les membres que la version finale du dossier ne présente pas d'observation particulière.

L'article de diffusion sur le site de la FNASCE pour le lancement des inscriptions est prêt. En attente le document Framafarm's que M. Toustou doit finaliser et nous l'adresser.

É. Raynaud propose de demander à Rolland Bigorre de représenter la CPS et la FNASCE à la soirée de clôture du séjour.

Compte-rendu

Point 4

Journées DASCE

DASCE : 3 - 4 - 5 et 6 octobre à Port-Leucate (11) au centre Rives des Corbières :

É. Raynaud propose aux membres de la CPS d'arriver le mardi 3 septembre au soir car réunion le mercredi 4/09.

P. Ottelohé arrivera du lundi soir pour le séminaire CDPU.

Une réunion est prévue le mercredi 4/09.

Il demande qui sera présent ?

- V. Moufle : présente
- P. Ottelohé : présente
- JM. Vinsonneau : présent
- P. Le Crom : présent
- S. Lagache ?
- A. Huet : excusée

Prises en charge FNASCE demandées pour :

- V. Moufle
- JM. Vinsonneau
- P. Le Crom

Rappels de l'organisation générale :

Le mercredi réunion de calage.

Judi 5 matin - 8h30 - 10h30

Intervention en plénière de l'association «Colosse aux pieds d'argiles».

10h30 - 12h00

Ateliers thématiques.

Judi 5 après-midi - 14h00 - 17h30

Ateliers thématiques.

Vendredi 6 matin - 8h30 - 10h00

Ateliers thématiques.

10h00-12h00 : Restitution en plénière.

Thèmes retenus :

- pratique sportive et handicap – voir si intervenant,
- présentation de la partie sportive de la CPO,
- atelier partage de randonnées.

Ce dernier point suscite des interrogations sur la commande exacte. É. Raynaud interrogera l'administration pour mieux connaître leurs attentes.

Point 5

Le sport au travail

1) - « Semaine de la qualité de vie au travail »

Du 19 au 29 juin, l'action « En juin marche pour ton bien » est lancé.

À l'image de « Mai à vélo » cette action utilise l'application Kiplin.

P. Le Crom informe la CPS qu'une présentation détaillée de l'action et de sa mise en œuvre est relayée sur le site de la FNASCE.

Un challenge FNASCE a été également proposer aux ASCE.

2) - « octobre rose »

Un courrier à l'adresse des ASCE présentant la démarche est finalisé et sera soumis au CDF avant envoi France entière.

Une aide de 5€ par participant aux manifestations « OCTOBRE ROSE » et « MOVEMBER » est actée.

Point 6

Un point est fait sur les challenges nationaux qui se sont déroulés depuis la CPS de mars :

- Challenge Trail 2023.

V. Moufle était la représentante de la CPS et G. Longuemare représentant CDF.

Le rapport CPS a bien été reçu et les résultats mis en ligne.

L'ASCEE 2A n'a pas encore retourné le bilan moral et financier.

- Challenge enduro carpes 2023.

JC. Dessert était le représentant CDF sur ce challenge.

Le rapport CPS a bien été reçu et les résultats mis en ligne.

L'ASCE 57 a retourné le bilan moral et financier en date du 15/06.

- Challenge Bowling 2023.

L. Franc était le représentant CPS et V. Magnier représentante CDF.

Le rapport CPS a bien été reçu et les résultats mis en ligne.

L'URASCE Bourgogne Franche-Comté n'a pas encore retourné le bilan moral et financier.

P. Le Crom informe la CPS qu'un tournoi d'échecs (3e) en ligne a été proposé pour le jeudi 29 juin 2023.

Les inscriptions sont en cours. En date du 21/06, 20 personnes sont inscrites.

P. Le Crom refait une dernière relance.

DIVERS

Demandes d'aides à la création d'activités.

En date du 19/06/23, l'ASCE33 Cerema a adressé à la FNASCE une demande d'aide financière pour la création de 4 nouvelles sections en 2022 et 2023. Cela a fait l'objet

de l'achat de matériels.

Les 4 sections sont :

- tennis de table,
- self-défense,
- volley,
- pétanque.

Ont été joints les budgets prévisionnels 2023 (pour pétanque et volley-ball) et 2022 (pour tennis de table et self-défense) ainsi que les budgets réalisés 2021 et 2022. Ont été jointes également les factures pour les différents achats réalisés.

Au regard des documents fournis, la CPS décide d'attribuer 3 aides pour la création des activités suivantes :

- tennis de table,
- self-défense,
- volley.

Pour rappel, les aides accordées correspondent uniquement à des aides pour l'acquisition de matériels.

Après lecture des différents documents la CPS valide les aides suivantes :

Aide FNASCE pour création activités ASCE 33 Cerema

	Nature de la demande	Facture TTC	Aide FNASCE	
Tennis	Table de tennis de table	603,00 €	302,00 €	
Self-défense 1	Mitaines de karaté avec Pouce Unisexe	55,40 €	28,00 €	273,00 €
Self-défense 2	Bouclier Courbé Bleu	297,06 €	149,00 €	
Self-défense 3	Gants de karaté avec Pouce Unisexe	191,92 €	96,00 €	
Volley	Ballon de Volley-ball de Compétition	322,96 €	162,00 €	
Pétanque	Création d'un espace de jeu	5 311,46 €	0,00 €	
<i>Total aide versée</i>			737,00 €	

- 50 % après validation du dossier par la commission Sport qui informera le comité directeur fédéral,
La totalité de l'aide peut être versée en un seul versement car les factures sont jointes à la demande.

Concernant l'aide demandée pour la création d'un terrain de pétanque (5300€) la commission se doit d'appliquer les conditions d'attribution affichées sur le site et ne peut donc valider une aide pour la création de structure.

É. Raynaud présentera cette demande en CDF pour voir si la FNASCE peut aider pour ces travaux.

FRAMAFORM

Le tutoriel réalisé par V. Moufle a été envoyé à la commission communication pour mise en ligne sur le site.

É. Raynaud en discutera avec M.Varrin la semaine prochaine.

SITE INTERNET – Refonte de la page sport

P. Le Crom a bien avancé sur le tri et le ré-adressage des articles.

Un point sera fait avec la communication la semaine prochaine pour le basculement.

ATTESTATION DE PROBITÉ

Projet d'attestation de Probité - Honorabilité des encadrants.

R. Bigorre a adressé à la CPS un projet d'attestation de Probité - Honorabilité des encadrants pour avis.

Ce projet sera présenté en CDF avant d'être diffusé aux ASCE.

Dans le cadre de l'encadrement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviations physiques et morales, cette attestation vise à la protection de l'intégrité des pratiquants.

Pas d'observation particulière sur cette proposition.